



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

À l'attention du directeur de l'information et des affectations :
Équité intergénérationnelle du Régime de rentes du Québec : Force jeunesse appelle les élus à faire preuve d'audace

MONTREAL, le 3 septembre 2009 – Force jeunesse sera présent cet après-midi à l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre de la Commission parlementaire des affaires sociales sur la réforme du Régime des rentes du Québec (RRQ) pour y présenter son mémoire. « En tant que groupe jeune, nous désirons interpeller la classe politique québécoise à faire preuve d'audace et d'avoir une vision intergénérationnelle du Régime des rentes du Québec. C'est une nécessité face au choc démographique qui attend le Québec », a déclaré Jonathan Plamondon, président de Force jeunesse.

Avec les récents déboires de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP), le RRQ doit augmenter ses taux de cotisation, car la réserve de fonds du régime pourrait s'épuiser dès 2036. « Il faut trouver des solutions rapides si on ne veut pas transférer le fardeau financier sur les épaules des prochaines générations. L'une des solutions retenues est d'augmenter le taux de cotisation dès maintenant afin d'assurer la pérennité du régime », souligne le président de Force jeunesse.

Force jeunesse constate que le taux de rendement du Régime ne cesse de se détériorer depuis les années 1980, et ce, au détriment des générations futures. L'érosion de la réserve ne peut qu'accentuer ce problème. « Pour y remédier, Force jeunesse demande au gouvernement de proposer un plan de recapitalisation du Régime ainsi qu'un dédommagement destiné aux jeunes générations, permettant de rattraper les pertes dues à la mauvaise performance de la CDP et d'améliorer son taux de rendement », selon M. Plamondon.

Par ailleurs, Force jeunesse demande à ce que le mécanisme de fixation du taux de cotisation soit modifié afin de donner les pouvoirs à la Régie des rentes d'agir équitablement envers toutes les générations. Dans la situation actuelle, le taux de cotisation est enchâssé dans la *Loi sur le Régime de rentes du Québec* et ne peut donc être modifié que par vote de l'Assemblée nationale elle-même. « Nous croyons que ce mode de fonctionnement a été la source de certaines injustices intergénérationnelles dans la gestion passée du Régime et qu'il est inutilement lourd quand on le compare aux autres régimes d'assurance sociale du Québec », explique le porte-parole de Force jeunesse.

En terminant, Force jeunesse tient à rappeler l'importance que revêt le Régime des rentes du Québec pour la protection du filet social québécois et, en particulier, son rôle primordial dans l'amélioration des conditions de retraite des travailleurs à faibles revenus. « On croit que, dans le contexte actuel, des modifications audacieuses doivent être apportées au RRQ pour qu'il puisse continuer de préserver sa capacité d'action en matière de redistribution des richesses et de justice sociale», conclut Jonathan Plamondon, président de Force jeunesse.

À propos de Force Jeunesse

Créé en 1998, Force jeunesse est un regroupement de jeunes travailleurs visant la défense et l'amélioration des conditions de travail pour les jeunes sur le marché de l'emploi. L'équité entre les générations ainsi qu'une préoccupation pour l'avenir collectif de notre société sont au cœur des valeurs défendues par Force Jeunesse.

-30-

Sources et renseignements :

Francis Hogue, Vice-président, Force Jeunesse, cell.: (514) 688-0659, vp-externe@forcejeunesse.qc.ca, www.forcejeunesse.qc.ca